

Sélection des projets reçus suite à l'avis d'appel à candidature pour la mise en place de dispositifs de coordination du parcours après le traitement d'un cancer dans les départements d'Ile-de-France

Objet de l'appel à projet : Le parcours de soins global après le traitement d'un cancer est porté par des organisations en mesure de réaliser ou de faire réaliser l'ensemble des bilans et consultations, ainsi que le suivi et l'évaluation du dispositif, et ayant conclu une convention avec la Directrice générale de l'ARS d'Ile de France

Avis d'appel à projet publié le 1^{er} juin 2021 – Comité d'instruction réuni le 13 septembre 2021

A l'issue de la procédure de sélection, les porteurs de dispositifs de coordination du parcours après le traitement d'un cancer retenus par le comité d'instruction, coordonné par le Docteur Danièle Simon, pour l'Ile-de-France sont les suivants :

Pour la valence pédiatrique et à l'échelle de la région :

- Association RIFHOP PALIPED

Pour les différents territoires (adulte) :

- Paris : Le collectif parisien après cancer
- Seine-et-Marne : les associations Santé 77 Nord (DAC 77 Nord) et RT2S77 (DAC 77 Sud)
- Yvelines : le GCS REPY et l'association ODYSSEE
- Essonne : le Comité de la Ligue contre le cancer de l'Essonne
- Hauts-de-Seine : l'Association ASDES (DAC 92 centre)
- Seine-Saint-Denis : l'Association Parcours Santé 93 Sud (DAC 93 SUD)
- Val d'Oise : PARTAGE 94 et ONCO 94 OUEST (futur DAC 94 Est) et PTA ONCO 94 Ouest (futur DAC 94 Ouest)
- Val d'Oise : le Comité de la Ligue contre le cancer du Val d'Oise

21 OCT. 2021

Saint-Denis, le

Le Directeur de l'Offre de soins
De l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Didier JAFFRE

